

4.2.5 Commune de LAMBERVILLE

Plus hautes Eaux Connues : Crue prise en compte : décembre 1999

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 3

Date (s) : juin 1993, janvier 1995, décembre 1999

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : juillet 1978, décembre 1979, juillet 1980, décembre 1993,

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 13 habitations (dt bâtiment, sous sols et annexes)
- artisans, commerçants : atelier
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) :
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : une exploitation

Surface / part du territoire communal inondée : 10 ha / 1 %

La commune de Lamberville occupe la vallée de la Vienne, ces versants et les plateaux situés de part et d'autre. Le lit majeur est resserré au niveau du bourg. Les habitations occupent les étroites marges du fond de vallée et le versant Ouest essentiellement. Les principaux sites exposés aux risques d'inondations se placent en fond de vallée.

Les inondations de décembre 1999 sont sur cette commune les plus importantes jamais connues auparavant.

Les deux inondations de juin et décembre 1993 étaient d'ampleur équivalente, et leurs niveaux étaient environ de 20 cm inférieurs à ceux de janvier 1995. Les niveaux atteints de décembre 1999 sont de 30 à 40 cm (voire 50 cm) plus hauts que ceux de janvier 1995.

Les ruissellements sur les versants et débordements de la Vienne ont provoqué l'inondation de 13 habitations, de plusieurs bâtiments et de la propriété du château. Une exploitation agricole a été touchée. La R.D. 23 a été recouvert par les eaux et rendu impraticable.

Déroulement de la crue

La rivière a commencé à sortir de son lit à la fin de la nuit du 25 au 26 décembre. A 7h00, les débordements étaient généralisés et les niveaux ont atteint leur maximum vers 10h30 - 11h00. Dès 12h30 - 13h00, l'eau commencé à baisser et dans l'après-midi l'eau était repartie.

Vers l'amont, la Vienne est sortie de son lit (secteur où la rivière est perchée) pour rejoindre un point bas près de la R.D. 23. Les eaux ont emprunté les fossés puis la route en l'inondant sur près de 350 m (plus de 50 cm environ au point bas).

Les flots de la Vienne étaient grossis des ruissellements sur le versant ouest de la vallée qui traversaient la cour du château. Les plaines de Lamberville, de Saint-Ouen et de Beautot vers l'ouest ont déversés des ruissellements torrentiels concentrés dans les vallons et chemins ruraux débouchant sur la RD 23. Le flot dû aux ruissellements a inondé la R.D. 400 m environ et envahi le fond de vallée.

Vers l'Est, le vallon du Quesnay à l'amont et la sente Verte à l'aval ont été également très actifs pendant cet épisode.

Impacts des inondations

Lors des inondations de décembre 1999, 13 habitations ont été sinistrées dans des proportions non égalées auparavant sur cette commune.

Vers l'amont, les débordements de la Vienne grossis des ruissellements des versants ont inondé la chaussée de la RD 23 depuis son croisement avec la RD 55. Les ruissellements torrentiels issus des plaines de Saint-Ouen et de Lamberville, et concentrés dans les vallons du bois Guilbert ont dévalé les pentes en inondant la cour du château et ses caves. Sur le versant en amont du château, l'habitation Leprince a été inondé par les ruissellements (20 cm).

La hauteur d'eau sur la RD 23 atteignait 80 à 100 cm au point bas (secteur de la mairie/carrefour avec le CR n°6). Des ruissellements torrentiels descendaient par le CR 6. L'exploitation agricole Dieul et l'habitation en amont immédiat de la mairie a été inondé (90 cm dans les bâtiments).

L'atelier de M Pasquier en bordure de la route départementale a été envahi par 30 à 50 cm d'eau. Plus à l'aval, à proximité et sur le même côté de la route, une habitation a été inondée par 80 cm.

De l'autre côté de la route, plusieurs habitations ont été fortement touchées : tout d'abord 3 avec des hauteurs d'eau comprises entre 50 et 100 cm d'eau, puis 2 autres près de l'église (10 à 110 cm pour la petite habitation près de la rivière).

Plus à l'aval, le Moulin de M Mouquet et l'habitation située dans la propriété en pied de versant Est ont été inondées : une dizaine de centimètres dans le moulin et 75 cm dans la seconde. L'ensemble de la propriété a été recouvert par les eaux (notamment les étangs), le chemin d'accès impraticable durant la crue.

Outre la voirie départementale, le CR 6 inondés, le chemin piéton et le pont près de l'église étaient submergés par les eaux. Le pont d'accès à la cours de l'école et une partie de la cour été inondés.